

AP 29/10/2009
DM2 2009 et DOB 2010

Intervention de Patrick Mottard, Président du groupe Gauche Autrement

Par définition, la DM2 n'est que l'écho assourdi du BP. C'est particulièrement le cas cette année où, après une DM1 blanche, la décision modificative n° 2 représente seulement 1,09% du volume des crédits ouverts sur l'année (15,7 millions d'euros pour un budget de 1,431 milliards d'euros).

Cette DM sera quand même l'occasion pour le conseiller général du 5^e canton, probablement en cœur avec son voisin du 11^e, Daniel Benchimol, qui a beaucoup œuvré pour la cause, de se réjouir des 382 000 euros abondés pour les travaux d'aménagement de la CAMS Nice Nord. Des travaux longtemps attendus mais qui débouchent sur un projet innovant puisque, à la CAMS proprement dite, seront adjoints quelques équipements de proximité qui font cruellement défaut dans cette partie de la ville.

Le document traduit également une dégradation encore plus forte que prévue de la situation sociale puisque les besoins liés à la politique RMI/RSA nécessitent un complément de crédit de 3,4 millions d'euros.

Plus capital, bien sûr, est le DOB car, à travers lui, c'est le cadrage de l'ensemble des politiques de notre collectivité qui est en jeu pour l'année 2010.

Mais, autant le document introductif pour 2009 – deuxième version – avait le mérite de traduire assez clairement vos orientations budgétaires, autant le document 2010 nous semble décevant.

Dans les quatorze pages du rapport, passée l'introduction sur le contexte économique national et un descriptif, forcément incomplet – nous sommes en octobre –, de l'application des mesures préconisées par le BP 2009, nous ne trouvons qu'un catalogue des politiques du Conseil général avec un mélange de résultats supposés en 2009 et des propositions vagues et sans aucun chiffrage, même si on fait prévaloir, ici ou là, la continuité.

Mais, on comprend vite – les échanges en commission des finances ont été éclairants à ce point de vue – qu'il ne s'agit pas d'un problème de forme. En réalité, les incertitudes (et les certitudes) liées aux retombées de la crise vous obligent à différer les véritables choix, à l'exception de l'annonce politiquement nécessaire (on verra pourquoi) de la non augmentation de la fiscalité directe.

C'est que la crise est encore bien là, comme vous le rappelez dans l'introduction du document, entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, le PIB a quand même plongé de 2,6% et le chômage – les mauvais chiffres de septembre le confirment – a fortement augmenté (25,1% en un an).

Et comme si tout cela n'était pas suffisant, aux effets de la crise s'ajoutent les incertitudes liées aux deux réformes gouvernementales : la suppression de la taxe professionnelle et la réforme institutionnelle de la décentralisation.

Sur la gestion de notre collectivité pour l'année 2009, vous rappelez que l'augmentation de 15% des taxes directes locales départementales n'a fait que compenser une petite moitié des pertes occasionnées par la chute brutale des droits de mutations (44 millions d'euros contre 100 millions). Et même si vous vous félicitez des efforts réalisés sur les crédits des moyens généraux (- 8,2%, ce qui n'est pas rien), sur les frais de communication et de protocole (1 million d'euros), même si vous rappelez le ticket modérateur sur l'APA et la diminution drastique du volume des subventions, on se rend bien compte que l'équilibre pour 2009 est loin d'être assuré.

Sur cette gestion de l'année en cours, nous aurons l'occasion de nous exprimer au moment du BP et du compte administratif, mais nous pouvons d'ores et déjà faire un certain nombre de commentaires utiles dans l'optique même de ce DOB.

- Sur le plan de relance, par volontarisme politique et pour des raisons financières liées aux engagements conditionnels de l'Etat, un effort réel a été fait pour tenir les engagements pris lors du BP. Vous avez même organisé, ici même, Monsieur le Président, une réunion pour faire le point. Mais, alors même que vous vous félicitez, à juste raison, de l'efficacité technique de l'état d'avancement de ce plan, un chiffre confirme les doutes que nous avons sur l'efficacité réelle de ce choix de relance par l'investissement du BTP. Ce chiffre, c'est celui du chômage dont le taux a augmenté de 7 à 8,8% entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009. Une augmentation qui est quand même supérieure à la moyenne de la région PACA (1,8% contre 1,5%).

Entendons nous bien : une politique de grands travaux est toujours utile à l'intérêt général, mais il faut bien constater que son impact est faible sur l'emploi. C'est donc que les entreprises n'ont peut-être, comme nous l'avions prévu, pas tout à fait joué le jeu. C'est un peu comme pour la baisse de la TVA pour les limonadiers que vous avez courageusement dénoncée, Monsieur le Président, le retour sur investissement du plan de relance risque d'être faible en terme d'emplois.

- Deuxième commentaire, à propos de l'augmentation des impôts. Cette dernière est devenue tout à fait concrète pour nos concitoyens, à partir du moment où ils ont reçu leur avis d'imposition. Il faut dire que l'augmentation simultanée des impôts départementaux et communaux (comme à Nice) à la suite des augmentations préalables de ceux de la Région, a fini par alourdir considérablement la note. Conseillers généraux, nous sommes forcément des élus de terrain : nous avons donc pu constater le courroux des contribuables qui ont le sentiment d'avoir été les principaux contributeurs au plan de relance sans recueillir beaucoup de fruits en termes d'emplois et de pouvoir d'achat.

Du coup, ne pas augmenter à nouveau les impôts était une nécessité politique. Une nécessité politique qui ne va pas forcément faciliter l'équilibre des finances.

- Enfin, dans un registre plus symbolique, je veux revenir sur le train de vie de notre institution. En termes de frais de fonctionnement, de communication et de protocole, de très sérieux efforts ont été faits, il faut le reconnaître, et je le reconnais. C'est pour cela qu'il est dommage de ne pas aller plus loin. Même si je suis persuadé que le prix des pages de publicité de notre collectivité dans la presse ne pèse pas d'un poids décisif sur notre budget, la multiplication de ces publications irrite beaucoup nos concitoyens et, notamment, les responsables associatifs à qui l'on a demandé de faire des efforts sur les subventions. Donc, pourquoi ne pas les supprimer ?

En ce qui concerne la deuxième partie du document, celle qui est intitulée « Les orientations pour le BP 2010 », elle appelle, malgré son flou et sa fragmentation, quelques remarques de notre part.

- A la lecture du document, il semble bien que vous voulez continuer, en cette période de crise prolongée, à sanctuariser le social et les politiques de solidarité, même si on cherche en vain la traduction financière de cette volonté politique. Qu'il s'agisse des personnes âgées, du handicap, de l'enfance ou de la santé, le chiffrage donné est toujours celui du BP 2009. Nous attendrons donc le BP pour nous faire une idée de la force de votre volontarisme en la matière. Mais, d'ores et déjà, nous enregistrons comme un indice favorable le fait que le secteur social échappe à l'objectif de baisse des effectifs, comme vous le rappelez à la fin de la présentation de la DM2.

- Autre remarque : la montée en puissance du RSA en 2009, combinée aux effets de la crise, fera vraisemblablement de ce poste, actuellement le deuxième dans notre budget, un des plus exposés en 2010. D'où la nécessité d'une évaluation fine.

- Nous notons également les bonnes intentions, elles aussi pas encore chiffrées, en matière de logement et de culture pour tous.

- Enfin, en ce qui concerne le « plan collège avenir », l'équipement des établissements en NTICE et en portiques de sécurité ne doit pas nous faire oublier l'engagement que nous avons pris d'éviter que les établissements aient plus de 700 élèves. En la matière, ce serait même pour nous la priorité des priorités.

Mais, comme je l'ai rappelé d'emblée, le DOB existe moins pour rentrer dans le détail des politiques que pour évoquer et discuter les grands équilibres. Or, le budget 2010 risque d'être très compliqué à boucler avec :

- la poursuite de la diminution des droits de mutation,
- le poids de la crise sur le social avec les conséquences financières que cela comporte pour notre collectivité aux compétences axées sur la solidarité,
- l'absence de FCTVA, les 30 millions de cette année n'étant évidemment pas reportables,

- la réforme de la TP dont on nous annonce qu'elle sera compensée sur la base des rentrées 2009, année de crise...

Dans la mesure où vous n'augmenterez pas les impôts, il reste deux options pour équilibrer malgré tout ce budget :

- réduire les investissements de façon drastique,
- ou emprunter relativement massivement.

La façon dont vous allez qualitativement et quantitativement envisager ces deux options constitue à l'évidence l'enjeu principal du prochain budget et du débat préalable à celui-ci. Comme nous ne disposons pas aujourd'hui des éléments nécessaires pour apporter notre contribution à ce débat, nous attendrons sagement le BP pour le faire.